

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . .	18 fr. » c.	Poste, . . .	24 fr. » c.
Six mois, . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.	
6 — 37 — — Direct.	
9 — 04 — — Omnibus.	
4 — 35 — — soir, Express.	
7 — 11 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
4 — 54 — — soir, Direct.	
5 — 47 — — Omnibus.	
9 — 57 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —	

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

AFFAIRES DE POLOGNE.

La question polonaise imprime un mouvement inusité à la presse autrichienne. La plupart des journaux de Vienne, loin d'amoindrir la portée du rappel de M. de Balabine, s'attachent, au contraire, à lui donner la signification la plus pessimiste, comme s'ils voulaient élargir encore les points de dissentiments qui existent entre la Russie et l'Autriche. On sent, par leur langage, qu'ils tiennent à prouver à l'Europe que le gouvernement de François-Joseph s'est lié, sans esprit de retour, à la politique humaine et réparatrice des deux grandes puissances occidentales. Ce zèle est bon à signaler, il est le meilleur symptôme de la franchise avec laquelle les dépêches du comte de Rechberg sont rédigées.

L'Ost Deutsche Post, la Børsenhalle, le Botschafter, aussi bien que la Presse de Vienne, sont unanimes sur ce point, que le départ de l'ambassadeur russe est une manifestation de colère et un premier acte de rupture. « Des journaux prétendent, dit l'Ost Deutsche Post, que M. de Balabine a été rappelé parce qu'il a transmis des renseignements trop optimistes au prince Gortschakoff. Nous avons peine à croire à cette version. Le rappel de l'ambassadeur russe nous paraît avoir essentiellement le caractère d'une démonstration. S'il n'a été fait rien de semblable à Londres et à Paris, c'est que le comte de Rechberg seul, a fait une réponse immédiate à la dépêche russe. »

Nous devons opposer un démenti catégorique à toutes les informations des journaux destinées à atténuer le fait du rappel de M. de Balabine, ajoute la Børsen Halle. « Nous sommes en mesure de soutenir, de la manière la plus positive, que M. de Balabine est rappelé définitivement, de sorte qu'il n'y a plus possibilité de se faire illusion sur le caractère de cet incident. Pour nous, il est hors de doute que ce sont surtout les dépêches du comte de Rechberg, envoyées par le télégraphe, le 18 et le 19, à Saint-Petersbourg, Paris et Londres, qui ont engagé le cabinet russe à faire une démonstration aussi éclatante que celle du rappel de son ambassadeur de Vienne. »

Le Botschafter est encore plus précis et s'élève contre ceux qui abondent dans le sens de certains quietistes. « Si l'on se montre très-doux et très-pacifique à Vienne, s'écrie-t-il, le prince Gortschakoff en sera-t-il plus prévenant et plus bienveillant pour nous? Nous croyons que ce sera juste le contraire. » La fermeté est donc partout à l'ordre du jour, à Vienne.

Il résulte d'ailleurs des derniers avis de cette capitale, qu'il y a eu, le 24, un conseil des ministres sous la présidence de l'archiduc Régnier, dans lequel on a résolu de renforcer considérablement l'armée autrichienne en Gallicie et de rappeler une grande partie des hommes en congé de l'armée de terre et de mer. Ce dernier acte sera un nouvel avertissement à l'adresse du cabinet de Saint-Petersbourg, servant de corollaire aux propositions précises des trois puissances réunies. Il courra, il n'en faut pas douter, à empêcher

que ces propositions soient encore une fois éludées. — Havas.

Une nouvelle circulaire du général Mourawieff a paru dans le journal officiel de Wilna. Cette circulaire organise, sous forme d'impôt, une véritable confiscation des biens appartenant aux insurgés, confiscation d'autant plus odieuse qu'elle est facultative.

Le comité national a répondu à cet acte en déclarant propriété nationale les biens confisqués par Nicolas et Alexandre II dans les provinces polonaises.

La Gazette de Vienne confirme le séquestre de la plupart des propriétés en Lithuanie par ordre de Mourawieff.

Le même journal donne la nouvelle d'un combat heureux du chef d'insurgés Krysinski, contre les Russes, commandés par Schelling, à Wlodawa, dans le palatinat de Lublin.

L'Estereichische Zeitung dit que Wierzbicki a détruit trois compagnies russes à Zakrew.

Breslau, 25 juillet. — Dans un arrêt, rendu public le 21, le tribunal révolutionnaire de Varsovie prononçait la condamnation à mort du colonel Leichsté, le célèbre inquisiteur de la citadelle sous le règne de Nicolas, qui avait dernièrement repris ses fonctions dans la commission d'enquête.

Le soir même de la publication de l'arrêt, le colonel Leichsté a été poignardé par une main inconnue.

On lit dans la Gazette de Breslau :

« Le service de la télégraphie privée a été supprimé en Pologne par le gouvernement russe.

« Un décret important du gouvernement national polonais statue sur les donations ou biens fonciers confisqués par Nicolas et Alexandre II dans les provinces polonaises et donnés aux généraux et fonctionnaires russes à titre de gratification.

« Ces biens sont déclarés propriété nationale.

« Les paysans cultivateurs établis sur ces domaines sont exonérés de toutes charges et redevances; les fermiers et industriels qui exploitent ces domaines sont tenus de verser fermage, loyer, etc., dans la caisse nationale polonaise. »

Cracovie, 25 juillet. — Des lettres du royaume mandent :

« Deux cents personnes ont été déportées, le 21, de Varsovie dans le fond de la Russie.

« Les Russes concentrent des forces considérables aux environs de Kalisch, où ils s'attendent à être attaqués par Taczanowski.

« Taczanowski a repoussé les Russes, dans la journée du 19, à Kursk près de Blioski.

« Le détachement de Grabowski a remporté un avantage près de Bialobrzegi.

« Défense a été faite par le grand-duc à l'administrateur du diocèse de Varsovie, M^{re} Rzewuski, de correspondre avec l'archevêque Felinski, interné à Jaroslaw, autrement que par l'intermédiaire des autorités russes.

Cracovie, 26 juillet. — Plusieurs nouveaux détachements se sont montrés dans le palatinat de Radom. Le corps commandé par Dolinowski a battu les Russes à Konskie. D'autres engagements ont eu lieu à Rubowski et Pzysucha.

Breslau, 26 juillet. — Dans le palatinat de

FEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

IX.

Trois semaines plus tard, une berline de voyage, sortie de Morlaix, prenait la direction de Roscoff.

A l'une des portières sortait un visage de jeune femme, œil vif et noir, peau blanche et mate, traits irréguliers mais gracieux. Il y avait un peu de brusquerie dans ses mouvements, et comme une impressionnabilité d'oiseau dans sa physionomie.

Dans quelques heures nous serons aux Ravines, dit-elle. Je me fais une joie de revoir mon intime du couvent, ma Camille, et de signer à son contrat de mariage. Ah ! pourvu qu'elle soit aimée comme elle mérite de l'être, et qu'on ne lui impose pas pour époux un être prosaïque et vulgaire.

Elle soupira. Assise en face d'elle, une soubrette se mit à sourire et murmura :

— Comme feu l'honnête M. Douvet, par exemple.

— Que viens-tu de marmoter, Suzette? demanda la jeune voyageuse.

— Moi... rien, ma chère maîtresse.

— Tu mens ! petite espiegle, et je devine ta pensée. Tu as prononcé bien bas le nom d'une personne...

— Qui n'était ni très-sentimentale, ni très-romanesque. Eh bien ! oui, je confesse ma faute. Je me suis dit, que vous ne souhaitiez sans doute pas à votre amie un mari comme celui que vous avez eu. C'était un digne homme, sans doute ; mais d'un esprit si positif, d'une imagination si terre à terre !

— Que veux-tu ; quand on a fabriqué des casquettes pendant vingt ans environ, il n'est guère possible d'avoir beaucoup d'originalité dans l'âme.

— En vérité, madame, je m'étonne qu'avec votre esprit et votre distinction, vous ayez consenti à épouser un fabricant de casquettes.

La jeune femme hochait la tête d'un air boudeur.

— Ce n'a pas été sans protestation, assurément, répondit-elle, mais ma famille tenait à me marier ainsi. Je sortais du couvent, et n'avais point encore de volonté. J'obéis en pleurant. Une chose, toutefois, me consolait un peu : Je quittais Morlaix, ma ville natale, et j'allais habiter Paris.

— C'était un peu consolant, en effet. A Paris la vie a tant de charmes !

— La vie élégante, coquette, animée, celle de la Chaussée-d'Antin, sans doute. Mais la vie mercantile, affairée, calculatrice, celle de la rue des Bourdonnais, oh ! non pas. J'y serais morte d'ennui, si la destinée en me faisant veuve, ne m'eût permis tout-à-coup d'en sortir.

— Enfin, vous ne dépendez plus que de vous-même chère maîtresse. M. Douvet vous a laissé une jolie fortune. Si vous vous remariez, ce sera cette fois selon votre goût.

— Oh ! s'écria la jeune femme, je resterai éternellement veuve, ou j'aurai désormais pour époux un homme beau comme un héros de lord Byron, et poétique comme une strophe de Lamartine.

— Je ne connais pas du tout les héros de lord Byron, dit la soubrette, dont l'instruction littéraire était assez négligée, j'ignore absolument ce que c'est qu'une strophe de Lamartine ; mais je crois comprendre ce qui conviendrait à madame : ce serait un joli garçon, blond, avec de fines moustaches, ayant les yeux doux comme le ciel et une taille plus souple qu'un jonc. Ai-je deviné ?

— Je ne fais pas fi de ton portrait, au contraire ;

mais la beauté physique ne saurait me suffire, il me faudrait encore la beauté morale.

— La beauté morale, qu'est-ce que c'est que ça, ma chère maîtresse ?

— C'est le reflet de l'âme, mon enfant. C'est une certaine expression de physionomie qui révèle qu'une créature humaine a de belles pensées et de nobles sentiments. Ordinairement, ceux qui ressemblent à mon idéal ont une pâleur douce au visage ; ils ont aimé, et ils ont souffert.

— Je comprends : ce sont d'aimables messieurs qui ont l'air un peu triste. Ah ! vraiment ça doit faire plaisir à une femme d'avoir à consoler un de ces charmants malheureux-là.

Mme Douvet se rejeta vivement en arrière et se replia au fond de la voiture comme une chatte frioleuse. Puis elle croisa ses bras blancs, cachés sous des flots de dentelles, et parut presser sur sa poitrine quelque forme invisible.

— Oui, soupira-t-elle, faire oublier à un cœur d'élite les rigueurs de la destinée, voilà pour notre sexe la mission par excellence. Mais rencontrerai-je jamais cet être de prédilection ?

— Eh ! pourquoi non, ma bonne maîtresse ? Vous cherchez, s'il le faut, et vous trouverez, à coup

Kalisch, les colonels Muchanoff et Pomeranzoff ont organisé un système de terreur. Les châteaux de Wionzow, Chorow et Kodreb ont été pillés. Les propriétaires, MM. Prondzinski, Zbiewski, Chrumigowski et M^{me} Rogawska ont été fouettés, puis conduits à Varsovie, chargés de chaînes. Le colonel Pomeranzoff a harangué les paysans, leur a ordonné de massacrer les propriétaires et leur a promis leurs terres en récompense.

Malgré ces excitations, les paysans sont très-favorables à l'insurrection.

Le *Morning-Post* publie le document suivant :

GOVERNEMENT NATIONAL POLONAIS.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Au prince Ladislas Czartoriski.

Varsovie, 10 juillet. — Le gouvernement national polonais a reçu votre lettre du 30 juin, relative à l'armistice. Vous êtes autorisé à déclarer que le gouvernement national polonais accepte avec gratitude la médiation des puissances, et qu'il consent à la suspension des hostilités, mais il est essentiel que l'armistice ait lieu dans toutes les provinces polonaises où l'insurrection a éclaté et aux conditions suivantes :

1° Les Russes garderont en leur possession quelques localités désignées ;

2° Toutes les personnes arrêtées seront mises en liberté ; tous les exilés retourneront en Pologne ;

3° Une commission internationale permanente veillera à la fidèle exécution de ces conditions.

Lemberg, 27 juillet. — Le député Zemialkowski a été arrêté, aujourd'hui, après une perquisition domiciliaire qui, cependant, n'a rien fait découvrir de compromettant. Cette mesure a produit ici une vive sensation.

On lit dans la *Gazette de Breslau* :

« Les Russes se sont emparés de plusieurs gendarmes polonais, et ont trouvé sur eux la liste de recrutement dressée par le gouvernement polonais pour le palatinat de Kalisch. A la suite de cette saisie des papiers, le gouverneur russe de Kalisch a fait fermer les portes de la ville, et personne ne peut plus y entrer ni en sortir. »

L'*Ost Deutsche Post* confirme l'avantage obtenu par les Polonais, le 24, à Krasnyastaw. Les troupes russes se sont enfuies dans le plus grand désordre après avoir perdu 700 hommes. Les Polonais ont eu 200 morts.

On lit dans une lettre particulière de Varsovie, en date du 26 : Le journal *Niepodlegosc* publie une notification du gouvernement national polonais qui nomme le prince Ladislas Czartoriski, son agent général diplomatique à

Paris et à Londres. La notification porte que le prince Czartoriski a donné des garanties suffisantes qu'il ne négocierait que dans le sens des droits imprescriptibles de la nation polonaise qui combat pour son indépendance au nom de la liberté et de l'égalité.

L'Invalide russe annonce que le czar a ordonné de renforcer les compagnies d'artillerie de position à Kertch, Nicolaieff, Dunamunde, Wiborg et Sweaborg.

Toutes les compagnies d'artillerie de position dans les forteresses de Pologne, sont mises sur le pied de guerre. — Havas.

Nous avons annoncé que S. M. l'empereur de Russie, faisait de fréquentes visites à Cronstadt pour inspecter les immenses travaux de défense qu'on y exécute.

Nous apprenons que le nombre des ouvriers employés à ces travaux vient d'être porté de 15,000 à 18,000.

Les visites que les souverains des trois royaumes scandinaves viennent d'échanger, attirent l'attention de l'Allemagne. On y voit le germe d'une alliance offensive et défensive, qui aurait pour but de fortifier le gouvernement danois du concours de la Suède, dans le cas d'une guerre avec la Confédération germanique. (La France.)

On mande de Londres, le 27 juillet :

Dans la chambre des lords, lord Stratford de Redcliffe blâme le gouvernement d'avoir garanti les îles Ioniennes à la Grèce pour le temps qui suivra la cession. Il blâme également cette cession.

Le comte Russell dit que la cession a été approuvée par la nation britannique tout entière. L'Autriche et la Turquie n'ont pas fait d'objection. Pourquoi la Chambre ferait-elle, aujourd'hui de l'opposition à cet acte quand elle est prévenue depuis si longtemps des intentions du gouvernement à cet égard ?

Lord Derby pense que la garantie des îles Ioniennes par l'Angleterre peut avoir des inconvénients. Il dit que la cession de ces îles affaiblit l'Angleterre et que le roi de Grèce trouvera des difficultés à établir le régime constitutionnel. — Havas.

Des lettres de Copenhague, venant de bonne source, assurent que le gouvernement danois n'a nullement demandé une occupation de la Grèce par des troupes étrangères.

On assure que le roi Georges veut embrasser la religion grecque. — Havas.

Les avis de Naples, du 25, constatent une recrudescence du brigandage en Capitanate. Le colonel Fumel a été envoyé contre les bandes qui existent dans les Calabres. Quatre capitaines de la garde nationale ont été assassinés près de Naples. — Havas.

Nous recevons de Messine, le 16 juillet, les informations suivantes :

L'état de la Sicile est toujours le même ; les vols et les assassinats continuent avec la même fréquence et avec la même impunité. Il n'y a de sécurité relative que dans les villes, dont on ne peut dépasser les barrières sans s'exposer à de véritables dangers. Une armée tout entière donne en ce moment la chasse aux réfractaires, dont le nombre s'élevait à plus de la moitié des jeunes gens appelés au service militaire. Quoi qu'en puissent dire les ministres et les commissions parlementaires à Turin, on peut affirmer que le pays est dans le plus triste état.

Ce serait à tort, toutefois, que l'on ferait remonter la responsabilité entière de tout ce qui se passe jusqu'au gouvernement ou à l'administration, quelque inhabile que se montre souvent celle-ci. C'est la nature même des choses, l'esprit d'indépendance des habitants, leur répugnance pour le service militaire et le régime nouveau, qui rendent le mal presque incurable.

Un seul nom est populaire en Sicile et y jouit d'un prestige qui exclut tous les autres : c'est celui de Garibaldi. Toute fête publique, tout anniversaire est l'occasion de manifestation en sa faveur, et l'accueil qui ne manque pas en pareil cas d'être fait au nom de l'ex-dictateur donne assez exactement la mesure de la faveur dont jouit, dans cette partie de l'Italie, le gouvernement de Turin. (La France.)

On mande de New-York, le 17 juillet :

Ce matin la ville est tranquille. Des forces considérables sont arrivées. Hier et avant-hier, les troubles ont continué avec un grand acharnement. Plusieurs engagements ont eu lieu entre les troupes et la populace ; il y a beaucoup de tués. Le combat le plus important a été livré près de la neuvième rue. La populace ayant pillé plusieurs maisons en cet endroit, jetait par les fenêtres des pierres et des meubles sur les soldats, qui furent obligés de se retirer. Un autre corps de troupes, envoyé contre les émeutiers fut encore battu.

Un des chefs de l'émeute, le nommé Andrews, a été arrêté. La police a saisi 5,000 sabres de cavalerie et 100 fusils dans une maison de Stanton-Street.

L'archevêque Hughes a publié une adresse à la population, dans le but de ramener la tranquillité.

Boston est tranquille.

Le général Gilmour annonce officiellement que l'île Morris est au pouvoir des Fédéraux, à l'exception du fort Vagnes et d'un autre fortin.

Le fort Sumptera été bombardé pendant trois jours par les Monitors.

Lee s'avance vers Culpepper. L'armée du Potomac est à Berlin en Maryland.

New-York, 18 juillet. — Les troubles sont

presque entièrement apaisés. Les opérations de la conscription continueront ; on craint qu'elles ne soient une cause de nouveaux désordres. Les fédéraux sont en train de miner le fort Wagner ; ils sont maîtres de presque tous les forts de l'île James. On mande de Wicksburg que le corps fédéral de Sherman est toujours à la poursuite de Johnston. — Havas.

Le conflit anglo-japonais s'aggrave, d'après les correspondances du Japon. Un camp retranché a été formé à 8 kilomètres de la capitale par le parti hostile aux Européens. Toutefois, à la date du 12 mai, on n'avait pas perdu tout espoir d'une solution pacifique. On attendait le retour du Tycoup pour le 25 du même mois, et l'on disait ce prince animé des dispositions les plus conciliantes ; ce qui n'a rien d'improbable, car, au début de tous les conflits, il est rare qu'on ne rencontre des intentions conciliantes. (La France.)

Depuis l'entrée des Français à Mexico, il s'est opéré, dans un grand nombre de provinces de la confédération mexicaine, un mouvement très-marqué en faveur des idées conservatrices.

Nous apprenons d'une source digne de foi, par les dernières dépêches de la Havane, que les notables des districts de Vera-Cruz, de Puebla, de Chiapa, d'Oaxaca, de Cohahuila, de Durango se sont réunis et qu'ils ont rédigé une adresse dans laquelle ils se prononcent pour l'intervention, et émettent le vœu de l'établissement d'un gouvernement monarchique au Mexique. (La France.)

Nouvelles Diverses.

S. M. l'impératrice est arrivée lundi, à quatre heures, à Saint-Cloud, venant de Viehy.

L'empereur reviendra à Paris pour assister cette année, le 15 août, à la célébration de sa fête. Sa Majesté quittera Paris le 17 août et se rendra au camp de Châlons.

— On annonce le départ pour la Suisse de S. A. I. Mgr le prince Napoléon.

— Par décret en date du 25 juillet 1863, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés :

Préfet du département de la Haute-Vienne, M. Boby de la Chapelle, préfet de l'Aveyron, en remplacement de M. le comte de Bouville, appelé à la préfecture de la Gironde ;

Préfet du département de l'Aveyron, M. Isoard, préfet en non-activité, en remplacement de M. Boby de la Chapelle. (Moniteur.)

— Il y aura bientôt dans les eaux de Cherbourg toute une escadre de bâtiments cuirassés. Quatre sont déjà mouillés sur rade : le vaisseau à éperon le *Solférino*, les frégates la *Norman-*

sûr. Tenez, j'y songe : il me semble que nous avons déjà aperçu un jeune homme dans le genre de celui que vous rêvez.

— Où donc, petite folle ?

— A Morlaix, dans l'hôtel où nous avons passé la nuit. Il arrivait du Havre par le bateau à vapeur. C'est un Anglais.

— Un Anglais, fi donc ! Je veux comprendre et être comprise.

— Mais celui-là parlait très-bien le français, et presque sans accent. Avez-vous donc oublié cela ? A table d'hôte il était placé près de vous ; vous avez beaucoup causé avec lui. Il ne cessait de vous regarder, et c'est à peine s'il a mangé, le pauvre garçon, tant il vous admirait.

— En effet, je me souviens ; ce gentleman m'a paru très-joli garçon, fort distingué, passablement instruit. Il était accompagné, je crois, d'un parent, d'un ami.

— Gros, jouffu, vorace, répétant à tout propos : *Aoh ! yes !... Aoh ! no !* Oh ! celui-là ne saurait à coup sûr être votre idéal. Mais l'autre, à la bonne heure. Il est blond, il est pâle, il a l'œil bleu, la taille svelte, de fines moustaches.

— Je te félicite, tes portraits sont ressemblants !

— Il y manque un dernier coup de pinceau et je l'y ajoute : autant l'un, le gros, se montre content de sa personne et satisfait de vivre ; autant l'autre, le mince, paraît soucieux et mélancolique. Le premier a certainement plus d'estomac que de cœur, le second, au contraire, plus de cœur que d'estomac.

— Bravo ! tu as en ce moment de l'esprit comme une soubrette de comédie.

— Madame me flatte, dit en rougissant de plaisir Suzette, qui avait la mine fûtée de Dorine et de Marinette.

— Mais laissons-là ces gentlemen, reprit la jeune veuve, non sans refouler un léger soupir. Il est probable que nous ne les reverrons plus.

— Qui sait ? Peut-être les retrouverons-nous à Morlaix, lorsque nous retournerons à Paris.

— Cela n'est guère probable. Ils voyagent. Ce matin j'ai entendu qu'ils demandaient une chaise de poste.

— Bon ! s'ils allaient suivre le même chemin que nous. Il y a des aventures singulières en ce monde.

— Tu dis des folies, Suzette.

— Heu ! heu ! je crois, moi, ma bonne maltresse, que vous avez produit une forte impression sur l'esprit du bel Anglais. Je serais bien surprise s'il ne

cherchait point à vous revoir. Vous l'avouerez-je ! il m'a adressé quelques questions à votre sujet.

— Ah ! fit Mme Douvet, émue.

— Oui, il m'a demandé qui vous étiez. Je n'ai pas cru devoir en faire un mystère. « Madame est veuve, ai-je répondu ; madame est riche ; elle habite Paris et se rend à quelques lieues de Morlaix pour assister au mariage d'une amie de pension. »

— Petite bavarde, va !... Qu'a-t-il ajouté ?

— Rien. C'est-à-dire, il a soupiré profondément. Puis il m'a remerciée avec une extrême politesse de l'avoir si bien renseigné.

Le jeune gentleman s'était montré d'autant plus poli envers elle, qu'il lui avait glissé une pièce d'or dans la main. Elle crut devoir oublier ce détail.

Sa maltresse demeura pensive. Tout-à-coup elle se redressa avec son habituelle vivacité, mit la tête à la portière et lança un regard en arrière sur le chemin parcouru.

Mais à peine était-elle dans cette position, qu'une violente secousse ébranla la berline qui se renversa sur le côté. Une des roues avait fait sauter son écrou et s'était détachée de l'essieu.

Les voyageuses poussaient des cris d'effroi, le postillon se mit à jurer. Les unes appelaient à leur aide,

l'autre se hâtait médiocrement de les secourir, lorsqu'une chaise de poste, arrivant au triple galop atelée de deux bons chevaux bretons, s'arrêta sur le théâtre de l'accident.

Un jeune homme sauta lestement à terre, suivi d'un compagnon moins alerte et plus méthodique. Grâce à leur intervention, Mme Douvet et sa femme de chambre sortirent bientôt d'embaras.

A peine remises de leur frayeur, elles reconnurent ceux qui étaient survenus si à propos. C'étaient les deux gentlemen dont elles s'entretenaient un instant auparavant.

— Eh bien ! que pensez-vous de ceci ? demanda tout bas la camériste à sa maltresse.

— Il y a, en vérité, d'étranges hasards dans la vie, répondit du même ton Mme Douvet.

— C'est justement ce que je disais tout-à-l'heure à madame, répliqua Suzette en se rengorgeant.

Si la jeune femme et la soubrette se fussent avisées de regarder en ce moment le gros Anglais, elles eussent sans doute compris, à un signe d'intelligence qu'il échangeait avec le postillon, que ce qui arrivait n'était fortuit et inattendu que pour elles seules.

Tandis que le beau voyageur s'empessait auprès de la jolie veuve, le jeune postillon vint annoncer

die, la Couronne et l'Invincible. Deux autres sont attendus : le vaisseau à éperon le *Magenta*, venant de Brest, et la frégate la *Gloire*, venant de Toulon. La réunion à Cherbourg de ces six navires blindés a pour but de faire une série d'expériences comparatives, afin de fixer l'opinion des hommes spéciaux sur les questions de science nautique que soulève ce nouveau type de bâtiments.

— Le capital nécessaire à l'établissement du câble transatlantique est presque entièrement souscrit en Angleterre. On peut donc dire dès aujourd'hui que cette magnifique idée recevra son exécution.

Nous sommes heureux d'annoncer que la première station télégraphique sera dans l'île française de Saint-Pierre à Terre-Neuve.

— On fait en ce moment, par ordre du général Fleury, aide-de-camp de l'Empereur et directeur général des haras, de grands préparatifs au château du Pin, pour la réception de Sa Majesté qui assistera aux courses indiquées, comme on sait, aux 8 et 9 août.

La présence du souverain, dont le déplacement dans cette circonstance aura les proportions d'un événement aussi heureux qu'exceptionnel, jettera un vif éclat sur la réunion et fera date dans les annales du turf normand.

Le général Fleury, en obtenant de Sa Majesté une aussi haute marque d'intérêt pour notre élevage français, complète ainsi l'œuvre qu'il a créée et qui, désormais, prendra rang parmi les plus importantes solennités hippiques. Le séjour de l'Empereur au Pin sera de quarante-huit heures.

(Nouvelliste de Rouen.)

— L'*Etna* commence à donner de sérieuses inquiétudes. Des détonnations très-violentes se font entendre, et, dans la prévision d'une éruption très-considérable, les habitants des villages voisins déménagent leurs effets les plus précieux : Les troupeaux sont rassemblés, les chevaux restent sellés et, jusqu'à Catane, la crainte tient la population en éveil.

— Nous lisons dans le *Journal de Rouen* :

« Un affreux malheur est arrivé hier soir sous le tunnel Saint-Gervais. Une voyageuse, M^{lle} de Clérambault, âgée de soixante-treize ans, était arrivée de Paris, se rendant à Dieppe, et devait prendre le train qui part à neuf heures cinquante. Par erreur, elle entra dans un wagon du train du Havre, qui part quelques minutes plus tôt. On était encore sous le tunnel de Saint-Gervais quand M^{lle} de Clérambault s'aperçut de sa méprise. Cette infortunée eut l'imprudence de vouloir sortir du wagon où elle se trouvait ; elle sauta sur la voie et tomba si malheureusement que les roues des wagons lui broyèrent les deux pieds. »

— Le *Great-Eastern*. L'immense navire vient de quitter Liverpool et est parti pour New-York via Queenstown ; il emporte 130 passagers de

première classe et 600 de seconde classe. Comme il doit embarquer 500 autres personnes à Queenstown, il transportera à New-York le plus grand convoi de passagers que jamais navire ait porté à travers l'Atlantique.

La cargaison est d'environ 6,000 tonneaux. Quand le superbe bâtiment s'est mis en marche, les milliers de spectateurs qui bordaient la Mersey l'ont salué de leurs applaudissements.

— On lit dans le *Journal de Naples* du 6 juin : « Les espérances à l'égard de la récolte du coton dans les provinces napolitaines et en Sicile ne sauraient être meilleures. On nous assure qu'il n'a pas été consacré, cette année, moins de 20,000 arpents de terre à la culture du coton ; et l'on pense en retirer environ 100,000 balles de 300 kilogrammes chacune. »

— Voici une histoire de revenant que nous lisons dans le *Progrès de Lyon* :

« Il y a quelques jours, le sieur X... avait disparu de son domicile. Cette disparition avait laissé sa famille dans une anxiété facile à concevoir. Avant-hier, un cadavre trouvé dans le Rhône est exposé à la Morgue ; les enfants du sieur X... le reconnaissent pour celui de leur père. Toute la famille vient constater la triste réalité. On ne peut plus douter qu'un accident, un crime peut-être, ait occasionné la mort du malheureux X... Il ne restait plus qu'à lui rendre les derniers devoirs. »

« Hier, en revenant du cimetière, les enfants du sieur X... trouvent tranquillement installé dans la maison leur père qu'ils venaient de porter en terre. X... avait été faire un petit voyage, et c'était par une méprise singulière qu'on avait cru le reconnaître dans le noyé exposé à la Morgue. »

— Mercredi matin, raconte le *Courrier de Lyon*, un commerçant de notre ville, partait de Lyon pour Mâcon, par le premier train du chemin de fer.

En sortant de la station de Villefranche, M. D... s'endormit d'un sommeil si profond qu'il ne s'éveilla qu'à la gare de Paris, malgré les avertissements donnés par les employés à chaque nouvelle station.

Prenant en considération les explications formelles présentées par M. D..., l'administration de Paris-Lyon-Méditerranée, qui était en droit de lui faire payer totalement son prix de parcours, a fait à ce commerçant la gracieuseté de ne l'exiger de lui que l'aller et le retour de Lyon à Mâcon.

Chronique Locale.

Depuis quelques jours presque tous les trains omnibus venant de Saint-Nazaire emmènent des prisonniers mexicains. Ces prisonniers sont tous officiers ou sous-officiers. Ils sont conduits, à Tours, Blois, Bourges et Limoges.

qu'il ne retrouvait point l'érou servant à fixer la roue sur l'essieu, et qu'il se voyait obligé d'en aller chercher un à Morlaix.

Mme Douvet se récria.

Attendre sur la route le retour de l'automédon n'était nullement de son goût.

Les deux gentlemen s'empressèrent de mettre leur chaise de poste à sa disposition.

— Je vais au domaine des Ravines, et je n'ai plus que quelques lieues à franchir, répondit-elle en souriant. J'accepterai de grand cœur l'offre que vous me faites si obligeamment, messieurs, de me conduire à destination, si cela ne vous dérange pas trop de votre chemin.

— Nous ne sommes point éloignés de l'endroit où nous nous rendons, répondit le jeune insulaire avec un léger accent britannique. Mais dussions-nous, madame, revenir indéfiniment sur nos pas, nous n'en serions pas moins ravis, mon cousin et moi de vous accompagner.

— *Aoh ! yes, toujours, toujours ravis*, ajouta son compagnon, de ce ton particulier à ceux de nos voisins d'Outre-Manche qui sont inhabiles à prononcer notre idiome national.

— Que vous êtes aimables, messieurs ! que de re-

connaissance je vous devrai pour tant de bonne grâce ! Ah ! vraiment vous me sortez d'une bien mauvaise situation.

— Cela nous procure l'avantage d'améliorer sensiblement la nôtre, madame. Pendant une partie du chemin, en effet, nos regards seront assez heureux pour rencontrer les vôtres. Ne parlez donc pas de reconnaissance, vous ne nous en devez point.

— *Aoh ! no, jamais, jamais de reconnaissance. It is not necessary.*

Un regard plein de gratitude de la jeune veuve mit fin à cet échange de politesses.

Tandis qu'on transportait sur la chaise de poste, heureusement de grande dimension, les bagages qui chargeaient la berline, le dialogue suivant avait lieu rapidement et à voix basse entre les deux prétendus Anglais, lesquels, on l'a deviné, n'étaient autres que Richard et William Larmor.

Ils ne travestissaient plus leur prononciation.

— Que prétends-tu faire de cette femme ? demanda l'aîné.

— Je ne sais encore. J'y réfléchirai.

— Elle te plaît ?

— Beaucoup.

— Alors enlevons-la.

Presque partout les gares sont envahies par la foule pour considérer ces types espagnols. Les prisonniers sont pour la plupart de tout jeunes hommes, petits de taille et maigres. Leurs uniformes laissent beaucoup à désirer, et montrent combien leur gouvernement était pauvre. Ils paraissent généralement très-contents d'être en France. Plusieurs parlent bien notre langue. A Angers, les voyageurs leur ont offert au buffet du café et du vin. Ils répondent avec beaucoup d'aisance aux questions qui leur sont adressées.

Nous avons sous les yeux le dernier recensement quinquennal de l'Empire français. Il résulte de ce document que la population de nos 89 départements s'élève à 37,382,225 habitants, chiffre auquel nous ne joignons pas environ 90,000 hommes de troupes actuellement hors de France.

L'état qui avait précédé ce recensement donnait, en 1856, pour la population des 86 départements, le chiffre de 36,039,361 habitants, d'où il ressort, pour la période quinquennale de 1857 à 1861, une augmentation de 1,342,864, ou 3 72 0/0.

En faisant la part des nouveaux territoires réunis à l'Empire, et qui comprennent 669,059 habitants, l'augmentation effectuée reste de 673,302, ou 1 86 0/0.

De 1846 à 1851, l'augmentation n'avait été que de 382,684, ou 1 8 0/0. De 1851 à 1855, elle n'avait pas même atteint ce chiffre. Le dernier recensement accuse une augmentation presque double.

Les plus fortes augmentations se remarquent dans les départements de la Seine, du Nord, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de Seine-et-Oise, de la Gironde, de la Loire-Inférieure, du Finistère, de la Seine-Inférieure, du Haut-Rhin, de la Marne, de la Corse.

On nous annonce de Locmariaquier (Morbihan) un déplorable accident survenu en mer, le 22 de ce mois.

Un canot, manœuvré par deux hommes, transportait un certain nombre de moissonneurs des deux sexes, de la commune de Locmariaquier à celle d'Arzon, lorsque, vers les 6 heures du matin, un coup de vent parti de l'ouest l'a fait sombrer sur le courant du Morbihan. Aucune des personnes, au nombre de 23, qui montaient ce canot n'a échappé à la mort.

Ce triste événement n'aurait sans doute pas eu lieu, malgré le mauvais temps qu'il faisait, si le canot n'avait eu un chargement beaucoup trop lourd. Une fois engagé dans les courants de Vannes, où la mer était surtout mauvaise, il a couru à une perte inévitable. Toute résistance à la fureur croissante des vagues, de même que toute manœuvre, était devenue impossible. Rien ne pouvait empêcher la frêle

embarcation de s'abîmer sous les flots.

Le patron du canot, le sieur Claude Coriton, n'avait qu'un matelot qui était son fils, jeune homme presque entièrement privé de ses facultés mentales.

Notre correspondant nous annonce qu'au moment de fermer sa lettre la mer vient de jeter sur la côte de la commune d'Arzon trois cadavres du sexe féminin. Les corps ont été recueillis et inhumés au milieu de la consternation générale.

Cette affreuse catastrophe jette dans le deuil et la misère plusieurs familles. Que de veuves, que d'orphelins à secourir, à consoler !

Ce n'est pas trop de toute la puissance de la charité et des secours spirituels de la religion pour cicatriser de si nombreuses et cruelles blessures, pour calmer de telles angoisses.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Vera-Cruz, 6 juillet. — Le général Forey a promulgué une loi sur la presse, semblable à celle qui régit la presse en France.

Une proclamation annonce qu'un comité supérieur a été élu ; il se compose du général Almonte, de l'archevêque de Mexico et du général Salas. Ce comité, qui forme le pouvoir exécutif provisoire, a été solennellement installé.

Un manifeste du général Forey dit que toutes les personnes qui ne mettront pas bas les armes seront poursuivies.

Juarez, de son côté, déclare traîtres tous ceux qui se rallieront au général Forey.

Cracovie, 28 juillet. — Le général Christchiff a demandé des renforts à la suite du grave échec qu'il a éprouvé à Krasnystaw.

Les forces insurrectionnelles augmentent en Volhynie.

Le palatinat de Lublin est partout sillonné par de petits détachements polonais qui coupent les communications et les transports et interceptent les dépêches des Russes. — Havas.

VACANCES DE 1863.

Français, latin, grec ; — préparation au baccalauréat et aux écoles et bourses de l'Etat ; — leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nautilly.

Nous faisons savoir à nos lecteurs que M. PAUL SIMON, médecin dentiste de la Faculté de médecine de Paris, a obtenu une récompense à l'Exposition universelle de Londres, pour son nouveau système de dentiers sans ressorts et inaltérables. Cette distinction dispense de tout commentaire.

On peut les voir chez l'auteur, boulevard des Italiens, 6. (404)

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Y penses-tu ? cela dérangerait nos plans. Cela nous empêcherait d'aller nous informer au Stangala de ce que devient Philippe Kerven.

— C'est juste, comprend-on le silence de ce coquin.

— Pas un mot de lui, aucune nouvelle du million, c'est inexplicable.

— Est-ce qu'il se serait joué de nous ? Est-ce que l'héritage promis ne serait qu'une mystification ?

— C'est ce que nous saurons bientôt. S'il en est ainsi, il le paiera cher.

— Je lui arracherai la langue avec une tenaille, dit tranquillement Richard Larmor.

— Moi, reprit William, je lui enfoncerai tout doucement mon couteau dans le cœur.

— Voilà ce qui pourra s'appeler donner une quitte en bonne et due forme.

— Et traiter galamment un débiteur. Heureux homme.

Après une pause, l'aîné reprit du même ton bas et furtif :

— As-tu remarqué les gros diamants qui pendent aux oreilles de notre charmante veuve ?

— Parfaitement.

— La belle eau, hein ? Je sens qu'elle m'en vient

à la bouche. Est-ce que cela ne te produit pas le même effet ?

— Pas du tout.

— Comme tu es bizarre aujourd'hui ! Deviendrais-tu sérieusement amoureux ?

— Peut-être.

— Maladroit ! A quoi bon ? Regarde donc les malles de cette aimable femme. Comme elles sont nombreuses et jolies, comme elles promettent un riche butin ! Je parie qu'elles renferment une parure d'au moins vingt mille francs.

— Qu'est-ce que ça fait ?

— Plait-il ? Mais ça me fait quelque chose à moi !

— Bah ! grâce au portefeuille de ce garçon de recette que nous avons si lestement expédié pour l'autre monde en plein jour à Londres, ne sommes-nous pas pour quelque temps à l'abri du besoin ? Pourquoi nous départir de nos habitudes, pourquoi travailler sans nécessité ?

— Parce qu'il n'est point sage de dédaigner les aubaines que le diable a la bonté de nous mettre sous la main.

— C'est possible ; mais le coup fait, il faudrait passer au plus vite en Angleterre.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Étude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

UNE TRÈS-JOLIE MAISON, Située à Saumur, rue de la Chouetterie.

Avec un GRAND JARDIN en plein rapport; le tout occupé par M. Paul Lambert.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1864.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (433)

Étude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON,

Rue du Temple, n° 10.

S'adresser audit notaire. (426)

Étude de M. LOISELEUR, notaire à Neuillé.

FONDS A PLACER

Sur hypothèques,

Par telles sommes que bon semblera aux emprunteurs, jusqu'à 50,000 ou 60,000 francs.

S'adresser à M. LOISELEUR, notaire à Neuillé. (398)

BON BILLARD

A VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

MAISON,

N° 3, rue de l'Ancienne-Messagerie, occupée par M. Morant, contrôleur,

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864.

MAISON,

N° 9, rue de l'Ancienne-Messagerie, AVEC COUR, ÉCURIE ET REMISE,

Occupée par M. Bossard, médecin,

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864.

S'adresser à M. DELACOUR-OUYRARD, même rue. (459)

A LOUER

VASTES MAGASINS ET TERRAINS

Situés quai St-Nicolas,

Dépendant de l'établissement des bains.

S'adresser à M. PERSEVAULT, 10, rue de la Petite-Bilange, ou sur les lieux; et à M. TOUCHALEAUME, notaire. (388)

LE CABINET D'AFFAIRES

DE

M. VICTOR FAYET

est toujours rue des Payens, 12.

Ouverture de 9 h. à 5 h.

Succursale à Angers, rue Besnardière, 8. (385)

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI PUR

A 37 francs les 100 kil.

Chez M. PÉRALO.

M. BODIN, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (432)

DÉPOTS de la PHARMACIE MALLARD,

Rue d'Argenteuil, 35, Paris.

EAU DES JACOBINS DE ROUEN, reconnue souveraine contre l'oppression, l'asthme, les étourdissements, les congestions, l'apoplexie, la paralysie, etc. Le flacon, 3 fr.; la boîte, de 6, 16 fr.

POMMADE DU D^o DEPUYTRIN, pour la beauté, l'entretien et la conservation de la chevelure. Résultat certain. Pots de 4 fr., 2 fr. 50 et 1 fr. 50, au bouquet, jasmin, rose, vanille, violette, etc.

N^o EAU DE ROTOT-MOLLARD, incomparablement supérieure à tout ce qui existe pour les soins de la bouche, la beauté et la conservation des dents. Prix: Le litre, 7 fr. 50; 1/2 litre, 4 fr. 50; le 1/8^e, 1 fr. 50.

On expédie contre remboursement. Dépôt chez les principaux pharmaciens et parfumeurs de chaque ville.

LACHAUME,

ARQUEBUSIER,

OUVRIER DE PARIS.

Rue Royale, n° 45,

Entre les deux ponts, à Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les amateurs que, venant de former un nouveau magasin d'armes, on trouvera chez lui un très-bel assortiment de fusils Lefauchaux et autres fusils, cartouches Lefauchaux et articles de chasse. En outre, il se charge de faire lui-même, et dans un bref délai, toutes les réparations aux armes de toutes sortes. (455)

UNE MAISON de quincaillerie demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

VICES DU SANG, CANCERS, ÉPILEPSIE, maladies de la peau, dartres, ulcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, affections de la poitrine, du cœur, de l'estomac, du foie et des voies urinaires: diabète, goutte, maladies des femmes, cancers du sein et de l'utérus, polypes, tumeurs, etc.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison, telle est la garantie donnée par le docteur Robbe, médecin homéopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. (Affranchir.) (403)

GUÉRISON DE LA VIGNE.

MÉTHODE DU SOUFRAGE

Approuvée par le Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur et publiée sous les auspices de l'Administration.

Par M. CADEOT

Propriétaire à Dampierre, près Saumur.

Prix: { Un exemplaire..... 0 fr. 25 c.
Dix exemplaires..... 2

EN VENTE

Au bureau du journal;
Chez tous les libraires;
M^{re} Répart débitante de tabac;
Chouanière, fabricant du cornet d'aspersion, sur les Ponts.

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix: 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE:

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 45, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco:

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement: 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 28 JUILLET.			BOURSE DU 29 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 10	» 05	» »	67 15	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96	» 25	» »	96 25	» 25	» »
Obligations du Trésor.	445	» »	» »	445	» »	» »
Banque de France.	3390	» 5	» »	3375	» »	15 »
Crédit Foncier (estamp.).	1245	» 15	» »	1250	» 5	» »
Crédit Foncier, nouveau.	» »	» »	» »	1205	» »	» »
Crédit Agricole.	» »	» »	» »	675	» »	» »
Crédit Mobilier.	1042 50	» »	» »	1050	» 7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	730	» »	» »	720	» »	10 »
Orléans (estampillé).	998 75	8 75	» »	1000	» 1 25	» »
Orléans, nouveau.	800	» 7 50	» »	802 50	2 50	» »
Nord (actions anciennes).	975	» 5	» »	980	» 5	» »
Est.	487 50	» »	2 50	488 75	» 1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1010	» 15	» »	1010	» »	» »
Midi.	646 25	3 75	» »	655	» 8 75	» »
Ouest.	521 25	» »	3 75	522 50	» 1 25	» »
Genève.	487 50	» »	1 25	488 75	» 1 25	» »
Dauphiné.	475	» »	» »	479 50	» »	2 50
Ardennes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Algériens.	» »	» »	» »	500	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1650	» 50	» »	1670	» 20	» »
Canal de Suez.	520	» 10	» »	512 50	» »	7 50
Transatlantiques.	522 50	17 50	» »	522 50	» »	» »
Autrichiens.	430	» 10	» »	432 50	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	551 25	3 75	» »	552 50	» 1 25	» »
Victor-Emmanuel.	408 75	11 25	» »	420	» 11 25	» »
Russes.	407 50	» »	» »	411 25	» 3 75	» »
Romains.	410	» 10	» »	410	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	650	» »	» »	662 50	12 50	» »
Saragosse.	665	» 2 50	» »	670	» 5	» »
Portugais.	500	» »	» »	510	» 10	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	306 25	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans.	301 25	» »	» »	298 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	298 75	» »	» »	296 25	» »	» »
Ouest.	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Midi.	295	» »	» »	296 25	» »	» »
Est.	293 75	» »	» »	295	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le MARDI et le VENDREDI de CHAQUE SEMAINE, dans le FORMAT des GRANDS JOURNAUX

ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des PROCÈS CÉLÈBRES des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.